

SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Swiss Equity

Rapport annuel au 15 mars 2019

Table des matières

Direction du fonds et organisation	2
Information aux investisseurs	3
Utilisation du revenu net	3
Chiffres comptables	4
Inventaire et transactions	6
Notes aux états financiers	10
Rapport de performance	11
Rapport abrégé de la société d'audit	12



Quai de l'Île 17
Case postale 2251
CH-1211 Genève 2

www.bcge.ch



Rue du Maupas 2
Case postale 6249
CH-1002 Lausanne

www.gerifonds.ch

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

Direction du fonds et organisation

Direction du fonds

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2
Case postale 6249
1002 Lausanne

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président
Directeur général, BCV

Christian PELLA
Vice-président

Patrick BOTTERON
Membre
Directeur, BCV

Christian BEYELER
Membre

Florian MAGNOLLAY
Membre

Organe de gestion

Christian CARRON, directeur
Bertrand GILLABERT, directeur adjoint
Nicolas BIFFIGER, sous-directeur
Frédéric NICOLA, sous-directeur
Antonio SCORRANO, sous-directeur

Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Société d'audit

KPMG SA
Rue de Lyon 111
1203 Genève

Domicile(s) de souscription et de paiement

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Banque Cantonale de Genève, Genève

Gestion du fonds

GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds
à Banque Cantonale de Genève, Genève

Information aux investisseurs

1) Modification concernant la direction du fonds

La composition de l'organe de gestion de la direction du fonds est modifiée, depuis le 14 novembre 2018, avec la nomination de M. Frédéric Nicola en son sein.

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a constaté la conformité légale de la modification susmentionnée.

2) Modifications du contrat de fonds entrées en vigueur le 16 mai 2018

Des modifications du contrat de fonds ont été publiées le 28 mars 2018 sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch. Ces modifications ont porté, en particulier, sur :

- la liste des placements non autorisés (complétée avec les placements directs en valeurs immobilières) ;
- les conditions d'éligibilité des parts de placements collectifs de capitaux ;
- la répartition des risques (limite par émetteur) ;
- l'introduction des frais d'analyse et de recherches financières externes à la charge de la fortune du fonds.

Les modifications du contrat de fonds ont été approuvées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA le 14 mai 2018, avec entrée en vigueur au 16 du même mois. Le dispositif de la décision FINMA a été publié le 16 mai 2018 sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch.

3) Modifications du contrat de fonds entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2019

De nouvelles modifications du contrat de fonds ont été publiées les 14 et 29 novembre 2018 sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch.

En particulier, le cercle des parts de placements collectifs de capitaux éligibles comprend désormais les Real Estate Investment Trusts (REITs), à hauteur de 10% au maximum de la fortune du fonds.

Les modifications du contrat de fonds ont été approuvées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA le 19 décembre 2018, avec entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019. Le dispositif de la décision FINMA a été publié le 4 janvier 2019 sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch.

Utilisation du revenu net au 15 mars 2019

Date Ex VNI : 12/06/2019

Date de paiement : 14/06/2019

			Montant pour porteurs de parts domiciliés			
			en Suisse			à l'étranger
Affidavit	Coupon n°	Monnaie	Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part
Non	25	CHF	2.70	0.945	1.755	1.755

Chiffres comptables

Aperçu	Devise	16.03.18	16.03.17	16.03.16
		15.03.19	15.03.18	15.03.17
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	CHF	150'282'392.21	130'606'114.75	105'304'542.02
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	CHF	165.77	149.84	141.27
Total Expense Ratio (TER)		0.75%	0.75%	0.75%

Le TER a été calculé et est publié conformément à la directive de la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA.

Compte de fortune

(Valeurs vénales)	15.03.19	15.03.18
Avoirs en banque		
à vue	2'148'312.70	3'582'564.20
Valeurs mobilières		
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	147'337'476.10	125'758'046.50
Autres actifs	881'892.35	1'341'429.05
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	150'367'681.15	130'682'039.75
Engagements envers les banques à court terme	-498.98	-1'002.31
Autres engagements	-84'789.96	-74'922.69
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	150'282'392.21	130'606'114.75

Evolution du nombre de parts du fonds	Période comptable	16.03.18	16.03.17
		15.03.19	15.03.18
Position au début de la période comptable		871'658	745'416
Parts émises		79'639	192'729
Parts rachetées		-44'703	-66'487
Position à la fin de la période comptable		906'594	871'658

Variation de la fortune nette du fonds

Fortune nette du fonds au début de la période comptable	130'606'114.75	105'304'542.02
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-2'789'305.60	-1'267'207.20
Solde des mouvements de parts	5'220'387.71	18'785'775.17
Résultat total	17'245'195.35	7'783'004.76
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	150'282'392.21	130'606'114.75

Compte de résultat	Période comptable	16.03.18	16.03.17
		15.03.19	15.03.18
Revenus			
Revenus des avoirs en banque			
à vue		0.00	0.03
Intérêts négatifs		-21'549.04	-10'499.73
Revenus des valeurs mobilières			
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs		3'493'999.60	3'462'490.05
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		127'622.46	430'142.21
Total des revenus		3'600'073.02	3'882'132.56
Charges			
Intérêts passifs		-0.06	0.00
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-1'031'352.54	-951'127.37
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		-77'512.42	-135'396.73
Total des charges		-1'108'865.02	-1'086'524.10
Résultat net		2'491'208.00	2'795'608.46
Gains et pertes de capital réalisés		976'979.20	4'747'201.72
Résultat réalisé		3'468'187.20	7'542'810.18
Gains et pertes de capital non réalisés		13'777'008.15	240'194.58
Résultat total		17'245'195.35	7'783'004.76

Utilisation du résultat du fonds	Période comptable	16.03.18	16.03.17
		15.03.19	15.03.18
Résultat net		2'491'208.00	2'795'608.46
Report de l'année précédente		40'726.24	34'423.38
Résultat disponible pour être réparti		2'531'934.24	2'830'031.84
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		2'447'803.80	2'789'305.60
Report à compte nouveau		84'130.44	40'726.24
Total		2'531'934.24	2'830'031.84

Inventaire et transactions

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilières cotées en bourse						
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs					147'337'476.10	97.98
CH0010645932	Givaudan nom.	1'285	CHF	2'566.00	3'297'310.00	2.19
CH0016440353	EMS-Chemie Holding nom.	6'500	CHF	588.50	3'825'250.00	2.55
Matériaux de Base					7'122'560.00	4.74
CH0001503199	Belimo Holding nom.	330	CHF	4'950.00	1'633'500.00	1.09
CH0001752309	Georg Fischer nom.	2'650	CHF	919.50	2'436'675.00	1.62
CH0002497458	SGS nom.	300	CHF	2'600.00	780'000.00	0.52
CH0010702154	Komax Holding nom.	2'500	CHF	215.60	539'000.00	0.36
CH0011795959	Dormakaba Holding nom.	3'500	CHF	696.50	2'437'750.00	1.62
CH0012138605	Adecco Group nom.	14'500	CHF	53.46	775'170.00	0.52
CH0012221716	ABB nom.	152'500	CHF	19.265	2'937'912.50	1.95
CH0024638196	Schindler Holding bp	12'000	CHF	213.60	2'563'200.00	1.70
CH0024638212	Schindler Holding nom.	12'000	CHF	208.40	2'500'800.00	1.66
CH0025238863	Kuehne + Nagel Intl nom.	21'500	CHF	138.00	2'967'000.00	1.97
CH0025536027	Burckhardt Compression Holding nom.	3'000	CHF	281.20	843'600.00	0.56
CH0030170408	Geberit nom.	2'275	CHF	415.40	945'035.00	0.63
CH0212255803	Burkhalter Holding nom.	22'500	CHF	74.70	1'680'750.00	1.12
CH0238627142	Bossard Holding nom.	3'700	CHF	156.50	579'050.00	0.39
CH0418792922	Sika	34'200	CHF	138.50	4'736'700.00	3.15
Industries					28'356'142.50	18.86
CH0012255144	The Swatch Group nom.	11'000	CHF	56.35	619'850.00	0.41
CH0012255151	The Swatch Group	2'200	CHF	292.00	642'400.00	0.43
CH0038863350	Nestle nom.	331'000	CHF	93.72	31'021'320.00	20.63
CH0210483332	Cie Financiere Richemont nom.	40'000	CHF	72.60	2'904'000.00	1.93
Biens de Consommation					35'187'570.00	23.40
CH0012005267	Novartis nom.	253'500	CHF	93.80	23'778'300.00	15.81
CH0012032048	Roche Holding bj	74'000	CHF	271.65	20'102'100.00	13.37
CH0012100191	Tecan Group nom.	8'300	CHF	237.60	1'972'080.00	1.31
CH0012280076	Straumann Holding nom.	4'900	CHF	823.50	4'035'150.00	2.68
CH0012549785	Sonova Holding nom.	12'000	CHF	197.85	2'374'200.00	1.58
CH0013841017	Lonza Group nom.	13'000	CHF	300.00	3'900'000.00	2.59
CH0025343259	Coltene Holding nom.	24'382	CHF	99.80	2'433'323.60	1.62
CH0363463438	Idorsia	20'000	CHF	17.78	355'600.00	0.24
Santé					58'950'753.60	39.20

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
CH0012335540	Vontobel Holding nom.	60'000	CHF	55.40	3'324'000.00	2.21
CH0014852781	Swiss Life Holding nom.	3'500	CHF	442.70	1'549'450.00	1.03
CH0024608827	Partners Group Holding nom.	6'000	CHF	734.50	4'407'000.00	2.93
Sociétés Financières					9'280'450.00	6.17
CH0012453913	Temenos nom.	15'000	CHF	149.20	2'238'000.00	1.49
CH0025751329	Logitech Intl nom.	100'000	CHF	38.89	3'889'000.00	2.58
CH0030380734	Huber + Suhner nom.	30'000	CHF	77.10	2'313'000.00	1.54
Technologie					8'440'000.00	5.61
Avoirs en banque à vue					2'148'312.70	1.43
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs					147'337'476.10	97.98
Autres actifs					881'892.35	0.59
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable					150'367'681.15	100.00
Engagements envers les banques à court terme					-498.98	
Autres engagements					-84'789.96	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable					150'282'392.21	

Risques sur instruments financiers dérivés selon l'approche Commitment I

Engagement du fonds	% de la fortune nette	Montant
Total des positions augmentant l'engagement	0%	0
Total des positions réduisant l'engagement	0%	0
Informations supplémentaires et opérations hors-bilan		
Valeurs mobilières prêtées à la date du bilan		0
Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan		0
Montant du compte prévu pour être réinvesti		0
Type et montant des sûretés acceptées		
Aucune sûreté acceptée		0

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 1)	Ventes 2)
Positions ouvertes à la fin de la période comptable			
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs			
CH0001503199	Belimo Holding nom.	170	
CH0001752309	Georg Fischer nom.	1'250	
CH0010702154	Komax Holding nom.		4'245
CH0011795959	Dormakaba Holding nom.	1'225	
CH0012005267	Novartis nom.	16'000	
CH0012032048	Roche Holding bj	5'500	
CH0012138605	Adecco Group nom.	5'500	
CH0012221716	ABB nom.	21'000	
CH0012255144	The Swatch Group nom.	2'000	
CH0012255151	The Swatch Group	400	
CH0012280076	Straumann Holding nom.	1'200	
CH0012335540	Vontobel Holding nom.	60'000	
CH0012453913	Temenos nom.	2'000	
CH0012549785	Sonova Holding nom.	2'500	
CH0013841017	Lonza Group nom.	2'600	
CH0014852781	Swiss Life Holding nom.	1'500	
CH0016440353	EMS-Chemie Holding nom.	1'925	
CH0024608827	Partners Group Holding nom.	1'625	
CH0024638196	Schindler Holding bp		4'500
CH0024638212	Schindler Holding nom.		3'900
CH0025343259	Coltene Holding nom.	4'882	
CH0025536027	Burckhardt Compression Holding nom.	750	
CH0030380734	Huber + Suhner nom.	4'000	
CH0038863350	Nestle nom.	31'000	
CH0210483332	Cie Financiere Richemont nom.	3'500	
CH0212255803	Burkhalter Holding nom.	5'500	11'000
CH0418792922	Sika	34'200	

Positions fermées en cours de période comptable

Actions et autres titres de participation et droits-valeurs			
CH0000587979	Sika	34'235	34'770
CH0102484968	Julius Baer Group nom.	10'000	22'500
CH0126881561	Swiss Re nom.		18'000
CH0244767585	UBS Group nom.		307'500

1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options
 2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

Notes aux états financiers

Commissions

SYNCHRONY MARKET FUNDS	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée à la charge de la fortune du fonds	Commission d'émission à la charge de l'investisseur en faveur des distributeurs
Synchrony Swiss Equity	0.75%*	Max. 2.50%

* En cas d'investissement dans des fonds cibles liés (tels que définis dans le contrat de fonds), la direction du fonds peut décider de prélever une commission de gestion réduite

Dans les limites du contrat de fonds, la direction du fonds et ses mandataires peuvent payer des rétrocessions pour indemniser l'activité de distribution. Ils n'accordent aucun rabais pour réduire les frais et coûts revenant aux investisseurs et imputés au fonds.

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximum des commissions de gestion à la charge des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire de la part du fonds est obtenue à partir de la valeur vénale de la fortune du fonds, réduite d'éventuels engagements du même fonds, divisée par le nombre de parts en circulation. Il y a arrondi à deux décimales.

Rapport de performance

		2016	2017	2018	2019 au 15 mars
Performance du fonds (lancé le 13.03.96)	%	-2.94	20.89	-7.01	15.69

Notes

1. La performance a été calculée et est publiée conformément à la directive de la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA.
2. Le fonds n'ayant pas d'indice de référence, sa performance n'est pas comparée à un tel indice.
3. Les chiffres figurant dans le tableau ci-dessus sont calculés sur une base annuelle sauf pour l'année de lancement (le début de la période est indiqué dans ledit tableau) et pour l'année de clôture (la fin de la période correspond à la date du présent rapport).
4. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission ou du rachat des parts.

Rapport abrégé de la société d'audit

Rapport de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs sur les comptes annuels

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du fonds de placements **SYNCHRONY MARKET FUNDS** avec les compartiments suivants :

- Synchrony Swiss Government Bonds
- Synchrony Optimised SPI®
- Synchrony Swiss Equity
- Synchrony High Dividend Swiss Stocks
- Synchrony Swiss Opportunities
- Synchrony All Caps CH
- Synchrony Small & Mid Caps CH
- Synchrony Europe Equity
- Synchrony US Equity
- Synchrony Emerging Equity

comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour l'exercice arrêté au 15 mars 2019.

Responsabilité du Conseil d'administration de la société de Direction de fonds

La responsabilité de l'établissement des comptes, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placements et au prospectus, incombe au Conseil d'administration de la société de Direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de Direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 15 mars 2019 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placements et au prospectus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément ainsi que celles régissant l'indépendance conformément à la loi sur la surveillance de la révision et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

KPMG SA

Yvan Mermod
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Santiago Ramos
Expert-réviseur agréé

Genève, le 10 juillet 2019

Annexe:

- Comptes annuels comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h LPCC